

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 494

Artikel: Glané dans la presse...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fléchi ? Connaissez-vous des hommes et des femmes qui sont partisans du suffrage féminin ? Les réponses dénoteront l'état d'esprit de ces jeunes. Si ces réponses ne sont pas satisfaisantes, il faudra revenir à la charge, mais ne rien presser.

Réponse E. La propagande doit commencer auprès des femmes, car c'est là que se trouvent les plus grandes résistances. Il faut faire saisir aux jeunes filles l'inanité des galanteries¹. C'est dans l'intimité que l'on atteint le mieux jeunes gens et jeunes filles. On peut les renvoyer pour l'expérience pratique aux organisations de jeunesse qui ont introduit chez elles l'égalité des sexes. La conséquence logique de cette expérience devrait être l'élargissement des droits sur le terrain politique.

IV. Quels procédés ne sont pas à recommander?

Réponse A. Les démonstrations, les grandes assemblées qui provoquent la moquerie. Nous ne pouvons supporter qu'après des conférences des suffragistes se lèvent et fassent de la propagande sur un ton autoritaire, au lieu de s'exprimer avec calme.

Réponse B. Ne pas faire de morale, ne pas appuyer sur son propre droit, mais faire appel aux sentiments de chevalerie et d'honneur. Ne pas faire de conférence en négligeant pendant ce temps ses devoirs les plus proches. Ne pas parler de questions dans lesquelles on n'est pas compétent.

Réponse C. Eviter toute matière de procéder bruyante.

Réponse D. Ne pas chevaucher un dada. Il faut laisser aux jeunes le temps de réfléchir, mais il faut les entraîner à la réflexion. Il n'est pas utile de placer des affiches et de faire passer des insertions dans les journaux. Ne jamais s'inquiéter de l'effet qu'on produit sur les jeunes. Tout dépend de la qualité.

Réponse E. Ne jamais rendre l'adversaire ridicule. Les arguments en faveur du suffrage féminin agissent par eux-mêmes, si on les avance au bon moment et au bon endroit. Ne jamais dresser l'homme contre la femme, mais former le front de la vérité contre le front de l'injustice.

(Classé et traduit par A. de M.)

¹ C'est un jeune homme qui écrit ceci! (Note de la trad.).

* * *

N. D. L. R. — Les personnes désireuses de faire connaître autour d'elles le concours suffragiste organisé en Suisse romande parmi les jeunes gens des deux sexes âgés de 18 à 25 ans, peuvent se procurer les conditions de ce concours auprès de Mme Prince, chemin du Mervelet, Petit-Saconnex, Genève, Chevallay, La Gravaire, Lucens (Vaud) et de Mme M. Bréting, Evole, 28, Neuchâtel.

Le saviez-vous...?

... que nous, femmes suisses, possédions le droit de vote depuis le 26 août 1920 ? ? ...

Et c'est une publication qui n'a pas la réputation de se livrer à des facéties qui nous l'assure gravement dans son numéro de décembre dernier: la Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française. Menant campagne contre le suffrage dit universel, soit individualiste, parce que, paraît-il, il contribue à diminuer le nombre des naissances (? Réd.), M. Toulemon président de la Ligue pour le vote familial, et



Cliché Mouvement Féministe
..LA FAMILLE..

auteur d'un article sur la dénatalité dans les pays scandinaves, estime que la baisse des naissances en Suède et en Norvège est due à la combinaison désastreuse de deux « suffrages individualistes », celui des hommes et celui des femmes. Et il ajoute gravement:

On pourrait faire des réflexions analogues pour la Suisse, qui a admis les femmes au vote par un amendement constitutionnel en date du 26 août 1920.

Quelle déplorable ignorance a donc été la nôtre depuis bientôt dix-sept ans, suffragistes suisses, mes sœurs ! Seulement... si tous les faits sur lesquels M. Toulemon étaie sa théorie sont aussi solidement prouvés que celui-là, n'y a-t-il pas lieu de craindre que cette théorie ne s'effondre au premier choc avec la réalité ? ...

Le pouvoir économique de la femme¹

(Suite)

La tâche principale de la maîtresse de maison de nos jours est donc, nous l'avons vu, de déterminer au mieux l'argent dont elle dispose. On pourrait considérer notre ménagère comme une impératrice romaine, décidant d'un simple geste de la vie ou de la mort de nos diverses branches d'industrie.

Sur quoi base-t-elle ce choix si important au point de vue de l'économie générale? sur son jugement? sur ses connaissances? En réalité, c'est la tradition et la suggestion qui l'influencent. La tradition qui est souvent le résultat des expériences du passé n'est pas une mauvaise chose du tout, mais son désavantage est de ne pas tenir compte des circonstances nouvelles. Or, maintenant que le rythme de la vie, et de la vie économique notamment, est si rapide, la ménagère se trouve continuellement devant des problèmes auxquels la tradition n'a pas de réponse.

La simple ménagère trouve dressée contre elle toute la science de la réclame, vrai loup dans la peau d'une brebis. Toutes les annonces, toutes les

¹ Voir le Mouvement, N° 492.

démonstrations et expositions ne font que crier une seule chanson qui est: Achetez, Madame! Comment se fait-il alors que, tenant en mains un si grand pouvoir économique, la femme soit relativement si mal servie? Il lui faut déjà une certaine mesure de détachement et de réflexion pour découvrir que, si notre vie est bien plus facile qu'autrefois, à un certain point de vue, on peut affirmer que nos grand-mères étaient mieux servies que nous. Cela ne provient pas de ce qu'elles avaient plus de caractère, mais de ce que leur tâche était moins compliquée. Elles savaient mieux faire leurs commandes et pouvaient mieux contrôler si elles avaient été bien servies. De nos jours, la chimie, la technique jouent un si grand rôle dans la production des articles ménagers qu'il est difficile, même pour une très bonne maîtresse de maison, de prononcer un jugement sur eux. Une Radio Philips fait-elle vraiment, ainsi que le clamé cette entreprise, le bonheur de votre famille? Un autre appareil ne serait-il pas aussi bon et moins cher? Etes-



Photo Jullien

Cliché Mouvement Féministe

PORTRAIT

vous même sûre que la Radio fait le bonheur de votre famille? L'excitation qu'elle cause ne nuit-elle pas au contraire à l'atmosphère tranquille dont vos enfants ou votre mari auraient besoin? Mais il est bien évident que Philips ne va pas vous dire: « Non, Madame, dans votre cas, il vaut mieux ne pas acheter de radio » ou: « Pour vous, un petit appareil américain suffirait largement ». Il ne peut le faire, car il serait bientôt ruiné au lieu d'être une des plus grandes industries hollandaises; et lui, et avec lui tous les autres producteurs, qu'ils s'appellent Nestlé, Maggi ou Kohler sont forcés, sous peine de mort, de chercher à obtenir le plus haut prix de vente pour un minimum d'efforts de fabrication. Or, par l'incertitude de son jugement, la femme encourage les producteurs à intensifier cette réclame, comme le moyen généralement le plus efficace d'augmenter leur chiffre de vente, sans réaliser que l'argent dépensé pour la réclame est de l'argent stérile.

(A suivre.)

Dr. LILY POSTHUMUS.



Glané dans la presse...

Victimes de choix

Devant le choix des « Disques » débordant d'humour, de poésie et aussi de philosophie de la vie, que donne aux Nouvelles Littéraires l'écrivain racé qu'est Germaine Beaumont, nous ne pouvons résister au plaisir de mettre celui-ci sous les yeux de nos lectrices... et aussi de nos lecteurs!

Un personnage joue actuellement dans la littérature moderne le même rôle que le bon nègre dans la littérature du XIX^e siècle (première période). C'est la femme seule.

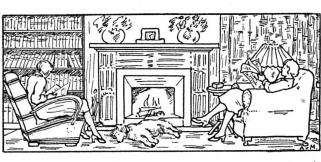
En littérature une femme seule, c'est une femme qui n'est pas mariée. Et comme elle n'est pas mariée, comme elle n'a pas de bras masculin pour étayer ses pas chancelants, tous les maux fondent sur elle. Elle est suspecte aux propriétaires, aux concierges ; les gérants lui proposent des marchés honfous, sa crémire la maître, son bottier la dénigre, ses patrons la convoitent, et ses amies mariées ne l'invitent pas le jour des grandes réceptions. Bien entendu, quand elle rentre tard le soir, elle est selon les

circonstances, la proie du gigolo, de l'apache ou de l'agent des mœurs. Rarement, en littérature, la femme seule mange à sa faim. Ses repas sont froids, elle ne boit que de l'eau. Aussi ses cheveux grisonnent, son teint se plombe, et personne ne lui cède sa place dans les transports en commun. Ajoutons à ces soucis que la femme seule travaille, la femme seule, oisive, n'ayant pas été inventée.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Il y a de vrai que sur la terre on trouvera toujours des femmes — des hommes aussi — pour qui la solitude constitue une tare, et qui ne verront pas en elle le bien le plus magnifique que la distraction des dieux ait jamais consenti aux humains! Si donc le bonheur est pour eux d'être deux à table, qu'ils succombent devant le malheur du couvert unique!

Mais pour les femmes qui savent, quel sublime destin! La femme seule ne doit qu'à elle-même le compte de ses jours. Elle s'habille pour elle, sort à sa guise, rentre à son gré, dispute comme il lui plaît de son temps, de son cœur et de son téléphone. Elle n'a jamais besoin de mentir ni d'inventer, et elle peut lire dans son lit jusqu'à quatre heures du matin.

Reconnaissons toutefois que la littérature a besoin d'un personnage du type « victime ». Il s'agit donc de trouver quelqu'un qui se dévoue à la place de l'heureuse femme seule. L'enfant volé a fait long feu, il coûte trop cher à nourrir. Les jeunes filles poitraines sont championnes de luge à Leyssin; les petits-fils de l'oncle Tom drainent avec leur jazz l'or de Montmartre; Chatterton, ce moins de trente ans, roule en Bugatti. Il ne reste donc que...



Les femmes et les livres

Marguerite Audoux

Une femme écrivain de haute classe vient de mourir à l'hôpital, seule, pauvre, presque aveugle, nous laissant en dernier souvenir le livre qu'elle venait de finir: *Douce lumière*. Marguerite Audoux que ses amis vénéraient — j'ai rarement rencontré et aimé femme aussi douce, aussi pure, aussi bonne — était vaincue du coup à la notoriété littéraire. Un livre frémissant et tendre, son histoire à elle, *Marie-Claire*, parut en 1910, obtint le prix *Fémina-Vie heureuse*, eut un succès retentissant, fut préfacé par Octave Mirbeau et proné par Charles-Louis Philippe. On en parla dans le monde entier et son tirage atteignit les cent mille.

Son deuxième livre, *l'Atelier de Marie-Claire*, terminé avant la guerre, ne parut qu'en 1921. Il fut suivi de *De la ville au moulin et de La fiancée*, un recueil de nouvelles. Lors du triomphe de *Marie-Claire*, chacun cria au miracle, s'étonnant qu'une petite paysanne de la Sologne, puille de l'Assistance publique, bergère qui gardait

Vivant beaucoup de ses souvenirs et un peu du livre en chantier auquel elle travaillait quand lui permettait ses pauvres yeux presque éteints; ne s'affligeant nullement de l'oubli où elle était tombée, écrivain-né, probe, ayant l'art des belles phrases harmonieuses et le goût de la simplicité, Marguerite Audoux a créé d'inoubliables figures ingénues ou subtiles évoluant dans un monde où règnent la bonté et l'honnêteté. Autour d'elle s'est formée toute une pleiade de jeunes écrivains dont Alain-Fournier et Georges Reyer, et dans le cœur de tous ceux qui l'apprécieront démeureront le souvenir de son adorable bonté.

Jeanne Vuillomenet.

Vers un progrès féministe en France

(Suite de la 1^{re} page.)

Il serait trop long et aussi trop fastidieux pour le lecteur d'analyser dans toutes ses conséquences possibles le projet et ses amendements, tel qu'il ressort de cette première délibération. Traçons-en cependant les lignes principales.

Le projet de M. Renault n'apporte aucun changement aux régimes matrimoniaux en vigueur, ceux-ci, dit-on, devant faire l'objet d'une réforme future. Le projet de M. Renault n'innoe pas davantage dans le domaine de la puissance paternelle qui reste confié uniquement au père, lequel peut requérir du Tribunal, suivant son bon plaisir, la détention de son enfant. Pas plus qu'àuparavant, la mère ne pourra s'opposer à ce droit, risquons le mot, nettement inhumain, conféré au père. Espérons que bientôt aussi poindra un projet accordant la puissance paternelle à la mère.

La grande réforme, qui, en plusieurs points, se rapproche des dispositions de notre Code civil suisse, porte sur les quatre articles 213, 214, 215 et 216 du Code civil français.

L'article 213 qui dit: « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari », devient ceci: « Le mari est le chef de la famille; la femme est obligée d'habiter avec son mari, celui-ci est tenu de la recevoir; le mari a le choix de la résidence du ménage. »

On notera que le mot *obéissance* disparaît, pour faire place à celui de *chef*. Celui-ci est peut-être un peu moins choquant, mais, en pratique, cela revient à dire « bonnet blanc, blanc bonnet ».

L'article 214 devient:

Le mari est tenu de fournir à la femme tout ce qui est nécessaire pour les besoins de sa vie, selon ses facultés et son état. Sur les biens dont elle a l'administration, la femme doit contribuer proportionnellement à ses facultés et à celles de son mari, tant aux frais du ménage qu'à ceux d'éducation des enfants communs.

Suit la procédure à appliquer pour obtenir l'application de cet article.

L'article 215 actuel: « La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique, ou non commune, ou séparée de biens » est abrogé et remplacé de la façon suivante:

La femme mariée a le plein exercice de sa capacité civile. Les restrictions à cet exercice ne peuvent résulter que de limitations légales ou du régime matrimonial qu'elle a adopté.

Or, la réforme ne porte pas sur l'article 217, qui prévoit que même la femme séparée de biens « ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, sans le concours du mari dans l'acte, ou son consentement par écrit ». Cet article restant en vigueur, dès lors l'autorisation maritale subsiste, et en fait la femme reste incapable.

Enfin, l'article 216 actuel qui concerne la profession de la femme mariée et donne droit de veto au mari devient ceci:

Le mari peut s'opposer à ce que la femme exerce une profession séparée. Si l'opposition du mari n'est pas justifiée par l'intérêt du

Mais pourquoi pas? Soumise à tout instant à une volonté étrangère; portant jour et nuit un fardeau de responsabilités; ne disposant jamais d'elle-même; professionnelle du seul métier qui ne comporte ni semaine anglaise ni morte-saison, et recevant quotidiennement sur sa tête la protection du Code comme un pavé, la voilà bien cette victime idéale : la femme mannée!

Coup d'œil sur le féminisme norvégien
De M. Edm. Privat, dans le Coopérateur genevois, *ce fut croquis:*

... Voici le Storting, le Parlement norvégien. L'ordre du jour est affiché à la porte comme le menu d'un restaurant.

Vous entrez. Il n'y a ni gardien, ni concierge, et chacun va tranquillement prendre sa place au haut des tribunes pour contempler, en bas dans l'amphithéâtre, les députés qui discutent une loi d'assurance sociale, et surtout les dames députées qui siégent dans l'assemblée. L'une d'elles porte une jolie blouse brodée à la manière paysanne. Il est vrai que c'est la mode ailleurs qu'en Norvège.

Tous les Norvégiens des deux sexes votent à l'âge de 23 ans et sont éligibles à 30. On sent que les femmes sont ici les égales de l'homme. Voyez-les passer, dès le matin, quand elles vont à leurs affaires, sveltes, sportives, sans chapeau, souvent sans bas, leur grande chevelure blonde au soleil, l'air indépendant, décidé, bon garçon, avec un brin d'humour au bord de leur nez pointu.

Eles ont fait passer des lois admirables pour la protection des mères et des enfants, l'aide aux femmes en couches, l'ouverture des crèches et des jardins d'enfants, des colonies de vacances, les repas scolaires, le service médical et dentaire gratuit, voire même l'interdiction de vente du tabac aux mineurs au-dessous de 15 ans.

Il faut visiter les prisons, transformées en écoles, les instituts de rééducation pour les infirmes,

ménage ou de la famille, le Tribunal peut, sur la demande de la femme, autoriser la femme à passer outre à cette opposition.

Cette dernière disposition rappelle l'article 167 de notre Code civil suisse, laquelle n'en est pas précisément la disposition la plus recommandable, à notre avis. Le recours au juge prévu s'applique très peu dans la pratique, la femme hésitant beaucoup à faire intervenir publiquement une tierce personne, même juge, mesure qui risque souvent d'augmenter la désunion des conjoints.

Reconnaissons cependant que, malgré ses imperfections, le projet de M. Renault constitue au point de vue moral une amélioration importante de la situation légale de la femme française. Applaudissons à son prochain succès et souhaitons qu'à cette réforme s'en ajoutent peu à peu d'autres plus importantes encore.

E. KAMMACHER, avocate.



DE-CI, DE-LA

Sauve ou que...

Mme E. Maystre nous écrit d'Egypte pour nous prier de certifier une erreur qui s'est glissée dans la notice consacrée par le Mouvement à l'Ecole de service social d'Alexandrie. Cette information est en effet entièrement due à des personnalités d'Alexandrie, et Mme Maystre, qui habite le Caire d'ailleurs, y a été apprise à professer, une fois cette Ecole mise sur pied.

Dont acte.

Sauvez témoins.

Trois suffragistes françaises, toutes trois collaboratrices de notre excellent confrère féministe *La Française*, viennent de recevoir la Légion d'Honneur: Mme Pauline Rebour, qui, aux temps héroïques de la création de notre journal, fut toute une période durant, et malgré ses écrasantes fonctions dans l'enseignement primaire, sa correspondante de Paris; Mme Ripa de Roveredo, la fière artiste, peintre et graveur, bien connue dans les meilleurs Soroptimistes; et Mme Vavasseur qui, ayant devenir le chef de cabinet et le bras droit de Mme Brunschwig au Ministère, avait fourni une belle activité féministe, se consacrant fidèlement avec dévouement à la vente des timbres suffragistes de l'Alliance Internationale.

A toutes trois, nos meilleures félicitations.

Les paroissiennes de Rorschach se plaignent.

A l'occasion d'une récente élection pastorale dans l'Eglise évangélique de Rorschach, des paroissiennes ne sont plaintes, dans l'*Ostschweizerische Tagblatt*, que les femmes, qui forment la grande majorité des auditoires, soient obligées de quitter l'Eglise, après le culte, pour faire place aux électeurs, que l'on voit en fort petit nombre dans les églises. « Et nous, femmes, nous devons être satisfaites du choix fait par les hommes ! » La plainte des paroissiennes a été approuvée par la rédaction du journal, qui trouve absurde, en effet, que des hommes, que l'on ne voit jamais ou que rarement à l'Eglise, parviennent à une élection pastorale avec un mot d'ordre donné par des partis politiques, alors que ce droit est refusé à celles qui témoignent d'un intérêt actif pour l'Eglise. S. F.



les écoles d'anormalies, les cliniques pour épileptiques, les écoles d'aveugles, l'une pour artisans, l'autre pour organismes.

Il faut voir, aux portes d'Oslo, ces jolies maisonnnettes pointues, enfouies dans les fleurs, avec leurs petites allées soigneusement ratisées. Elles sont réservées aux couples de vieillards en retraite. Comme c'est plus charmant que les granges asiles en caserne !



Publications reçues

E. Tasset-Nissolle: *Le jardin des cèdres*. Edition Labor, Genève.

On n'a pas oublié l'auteur de *Conquérantes*, dont voici maintenant un volume de vers, inspirés en majeure partie par un sentiment religieux très élevé, très fervent.

C'est d'abord la Provence: Arles, Nîmes, les

Choses vues:

Entr'aide ménagère

C'est en décembre 1935 que l'Union des Femmes de Genève a organisé des secours pour les familles qui ne bénéficient pas des allocations de chômage. Trêve de collectes et de chèques verts, un moyen plus original a été trouvé: chaque ménagère contribue à faire le marché d'une autre, à laquelle ses moyens ne permettent pas l'achat régulier de légumes et de fruits pour sa famille.

C'est pourquoi, lorsque vous faites votre marché rue Grenus, à Plainpalais, ou au boulevard Helvétique, vous voyez, Mesdames, de loin en loin, trois ou quatre caisses surmontées d'un écriteau: « Pensez aux Familles nécessiteuses. Merci ! » C'est une vraie épopee des légumes, dont le premier chant est bien pittoresque: la vue de ce gros chou-fleur blanc assis sur des poireaux, vous incite à vous déester d'un kilo de mandarines, dont décidément vous avez une quantité suffisante. Et, pour rompre la symphonie en vert de ces salades et de ces épinards, vous n'hésitez pas à acheter encore de belles carottes rouges. Interrogée, la marchande vous confie qu'aujourd'hui, ça ne va pas tant bien; avant les fêtes, « chacun tenait à donner, afin que « leur » Noël fût beau, n'est-ce pas, maintenant, on semble croire qu'ils n'ont plus besoin de manger ». On n'a confié que les vendeuses sont souvent très généreuses.

Le second chant de cette épopee est peu connu; quelques initiés seulement en ont savouré toute la poésie; en effet, il se déroule au moment des grands chaos de fin de marchés, quand les ménagères sont déjà souvent devant leurs fourneaux. Un chômeur récolte les caisses et les transports à la Halle de l'Ile, au N° 90, où, méthodiquement empilées, elles attendent la distribution du mercredi et du samedi.

Le troisième chant tient du drame: l'abord de la Halle, entre 13 h. 30 et 14 heures est périlleux; il faut emjamber avec succès les paix gars que les balais diligents des voireux chassent dans des directions, inattendues, éviter de traitres oranges écrasées sur le sol, louoyer habilement dans la vaste allée qui conduit au but; les occasions sont multiples de choir dans les flaques d'eau douteuse, sous les yeux de quelque marchande apathique bien assise derrière son comptoir. Enfin, on atteint une grande rotonde de marbre blanc; un énorme comptoir en demi-cercle; derrière, les légumes; devant, un cénacle est déjà assemblé quoiqu'il ne soit qu'une heure trois quarts. Au centre, un homme convaincu

fait la conversation avec une femme d'une cinquantaine d'années; d'autres écoutent, l'autre indifférent. A mesure que l'aiguille de l'horloge se rapproche de 2 heures, l'assemblée s'accroît de très nombreuses vieilles femmes, de deux ou trois hommes, de jeunes gens en apprentissage, d'un enfant de trois ans même accompagné de son grand frère, de quelques jeunes femmes bouclées et coquettes. Un jeune homme bien renseigné arrive, bérét basque en tête, lunettes colorées sur le nez. « Pas encore ouvert, plaît-il, en désignant l'enceinte blanche. Des fois elles arrivent à deux heures moins dix, moins cinq...»

Bientôt, trois ou quatre dames, souriantes, fendent la foule, passent derrière le comptoir et enfilent en hâte de grands tabliers par dessus leurs manteaux. Un mouvement d'ensemble s'oppose: tous, l'esprit tendu, attendent leur tour, le cabas, la filoche, le panier ou même le sac de montagne dans une main, la carte jaune de rigueur dans l'autre. Au bout de quelques minutes les muets et les « cafardeux » se décident à sourire, les bavards plaisent jusqu'à faire rire les mornes; un chien roux, qui fait la revue des souliers, distrait les impatientes, et les dames affairées président à la distribution avec une bienveillance calme et gaie. La carte timbrée, le sac rempli de légumes et de mandarines — quelques fois avec adjonction de vêtements, une fois même d'un Nouveau Testament, qui, enveloppé dans du papier de soie, avait été pris pour du chocolat! (dans ces caisses, on trouve de tout décidément) la « compagnie » saluté, on se retire, content de son marché. Si bien qu'un demi-heure plus tard, il ne reste plus rien à distribuer, et plus personne à pourvoir. Pourtant, une salutiste arrive encore; on la reçoit chaleureusement, on discute des cas qu'elle doit pourvoir, et l'on va acheter du fromage à un comptoir encore occupé.

Près de 35 familles sont ainsi pourvues en légumes et fruits, deux fois par semaine. Elles sont désignées par des institutions ou œuvres telles que l'Union des Femmes, le Service Social Volontaire, la Croix-Rouge, l'Armée de Salut. Ces œuvres, en contact avec ceux qui ne disposent même pas du nécessaire chaque jour, les munissent d'une carte valable un mois. Cette carte mentionne le nom des membres de la famille; sa validité peut être prolongée selon les besoins. C'est, nous l'avons dit, en décembre 1935 que l'Union des Femmes a commencé ce secours de forme si nouvelle, et de ce moment à Pâques 1936, 161 familles, représentant 581 personnes, ont profité de ces distributions si nécessaires.

M. G. C.

La visite d'une femme ministre à Genève

Lors de la récente session du Comité d'Hygiène de la S.D.N., une femme ministre a pris pour la première fois part à ses travaux: c'est Mme Frederica Montseny, ministre de la Santé publique dans le gouvernement espagnol. Sa présence était tout indiquée, une partie des discussions du Comité portant sur l'enquête faite par la S.D.N. sur la santé et l'hygiène publiques en Espagne, dans les conditions tragiques de vie actuelle de ce malheureux pays.



Le problème de la prostitution.

Alors que les premières séances de cette série de conférences organisée par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, ont démontré l'ineff

tiques et rapports montrent d'une façon convaincante l'immense effort accompli par la Turquie nouvelle en faveur de la femme.

Non seulement toutes les écoles sont ouvertes aux jeunes filles, mais un enseignement spécial a été conçu pour elles, adapté à leur aptitude et leurs besoins. Elles reçoivent à l'école primaire la même instruction générale que les garçons, mais une place importante est réservée aux travaux féminins, tels que le raccommodage, l'emploi des machines à coudre et, initiative intéressante, l'apprentissage d'anciens ouvrages turcs; dans les deux dernières années de la scolarité obligatoire, on leur enseigne la tenue d'une maison, l'hygiène, la puériculture, d'une façon active et pratique. La jeune fille quittant l'école primaire sait non seulement lire et écrire, mais encore tenir correctement un ménage.

L'école secondaire, qui était autrefois très peu fréquentée par les jeunes filles, les voit affluer aujourd'hui, et le nombre de femmes entrant à l'Université a beaucoup augmenté; en 10 ans, la proportion des étudiantes a passé de 9,8 à 15,4 %, avec une préférence très marquée pour les sciences. Si la carrière la plus recherchée des femmes turques est celle d'institutrice, elles ont souvent atteint à des postes importants, et, en 1934, on comptait 40 professeurs et assistantes femmes à l'Université.

Ces chiffres montrent d'une façon éloquente la révolution qui s'est faite dans la vie de la femme turque, qui, il n'y a pas longtemps encore, menait une existence de recluse.

P.

¹ Voir le *Mouvement*, N° 488.